



DDT Allier
DREAL Auvergne

Préfecture
de l'Allier



Sites Natura 2000 Etangs de la Sologne Bourbonnaise Et étangs de la Racherie

Actualisation du Document d'objectifs

Comité de pilotage

12 décembre 2011, Thiel-sur-Acolin

Milieux naturels et biodiversité

Milieux naturels et biodiversité
Politiques de développement durable
Concertation et formation
Énergie et climat
Aménagement et projets de territoire



Mosaïque-environnement.com



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Ordre du jour

- Rappel de la démarche et des conclusions du dernier Comité de pilotage
- Validation de la fusion des deux sites actuels
- Validation du nouveau périmètre, avant consultation des communes et EPCI
- Bilan du groupe de travail « propriétaires et ayants-droits »
- Validation du diagnostic écologique
- Examen et validation du programme d'actions
- Questions diverses





Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Rappel de la démarche et conclusions du dernier COPIL (30/04/2010)



3



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

La révision du DOCOB

- **Commande de l'Etat** confiée à Mosaïque Environnement, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier et Ecotope (Jean-Loup GADEN).
- **Objet de la commande** : actualisation du diagnostic écologique (cartographie des habitats, prospections complémentaires sur des espèces d'intérêt communautaire), définition des enjeux et objectifs de conservation et définition du programme d'actions

Le document d'objectifs révisé intègre de plus :

- Le diagnostic socio-économique actualisé par la Chambre d'agriculture de l'Allier en 2010
- Les actions déjà mises en œuvre (MAET, Contrat...)



4



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

COPIL du 30/04/2010 – Conclusions :

- Bilan des engagements souscrits
- Diagnostic socio-économique (actualisation) : présentation par la CA et validation par le COPIL
- Discussion sur la charte : validée moyennant quelques amendements
- Recalage sur le périmètre : groupe de travail à constituer pour établir une proposition avant consultation des communes
- Présentation des habitats naturels identifiés
- Présentation des prospections sur les espèces : libellules, cistude



5



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Validation de la fusion des deux sites actuels



6



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Fusion des sites « étangs de Sologne bourbonnaise » et « étangs de la Racherie »

- Considérés comme un seul site dès l'élaboration du DOCOB (1999-2001)
 - 1 seul arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB (*pour les 2 sites*) du 16/07/01
 - 1 arrêté préf. d'installation du COPIL pour chaque site mais dont la composition est identique
- ⇒ Permet d'officialiser la gestion des 2 sites au sein d'un DOCOB
⇒ Facilite la compréhension et l'appropriation des acteurs locaux



7



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Validation du nouveau périmètre



8



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Nouveau périmètre Natura 2000 proposé

- 2001 : Périmètre initial validé avec le DOCOB par arrêté préf.
 - 2008 : Mise en œuvre des MAET → définition d'un périmètre d'application (= *recalage sur les limites culturelles*)
 - 2011 : Révision du DOCOB → ajustement des zones à enjeux,
 - + recalage sur les limites cadastrales
 - + prise en compte renforcée de la Cistude → animation foncière du CEN Allier (*suite accord COPIL du 30/04/10*)



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie



10



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Préservation de la Cistude d'Europe – la notion de réseaux de sites

- Sur plus de 150 étangs accueillant la Cistude en Sologne, 9 sont en N2000
- Nécessité d'intégrer la **notion de complexes d'étangs**
 - Rôle majeur dans la dynamique de la population
 - Atténue les impacts de la gestion menée sur les étangs (migration lors de vidange...)
 - Permettrait de mettre en place des systèmes de contractualisation / aide à la gestion plus pertinents

- Situation satisfaisante pour : *les Chevennes, l'étang Billard, les Guichardots*
- Situation pouvant être améliorée pour...

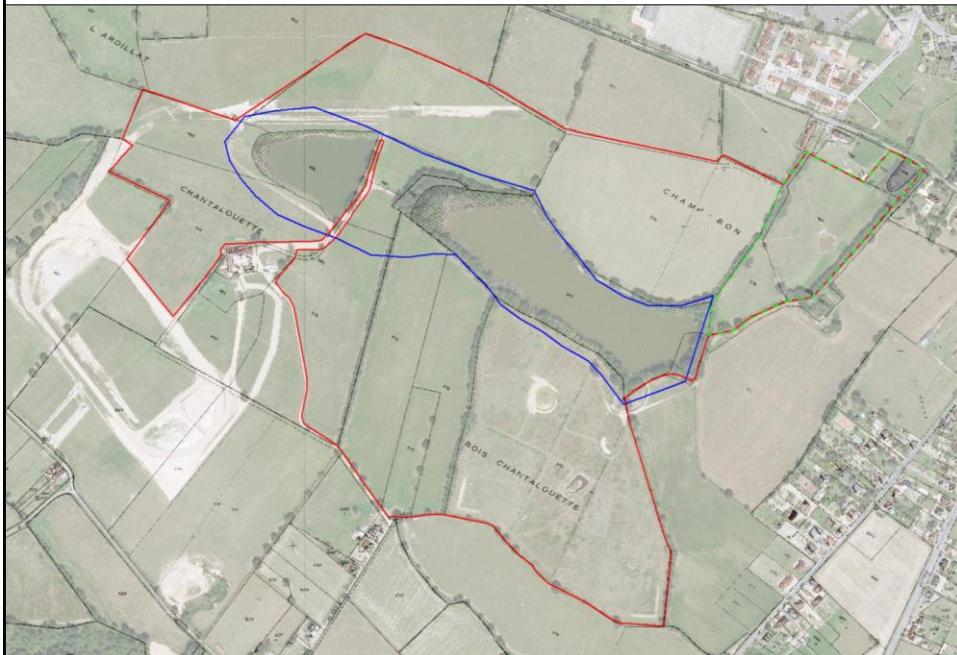
Le Champ-Bon, l'étang de la Fin, les Vernes, la Racherie et le réseau de Picuze



11

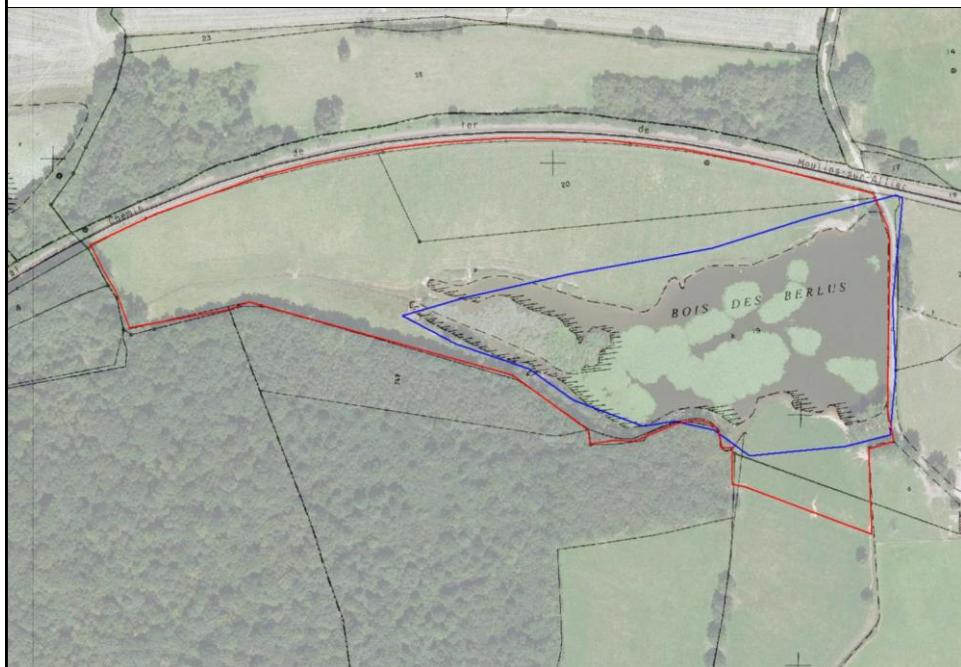
Etangs de Chantalouette et de Chambon

□ Périmètre officiel (2001)
□ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)
□ Résultat de l'animation foncière du CEN Allier



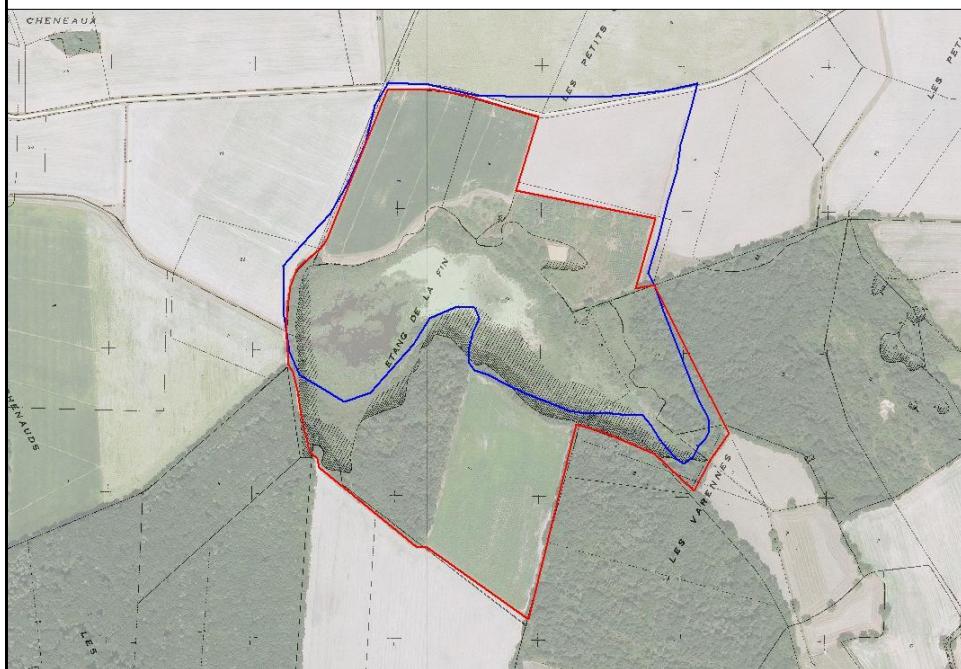
Etang des Vernes

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



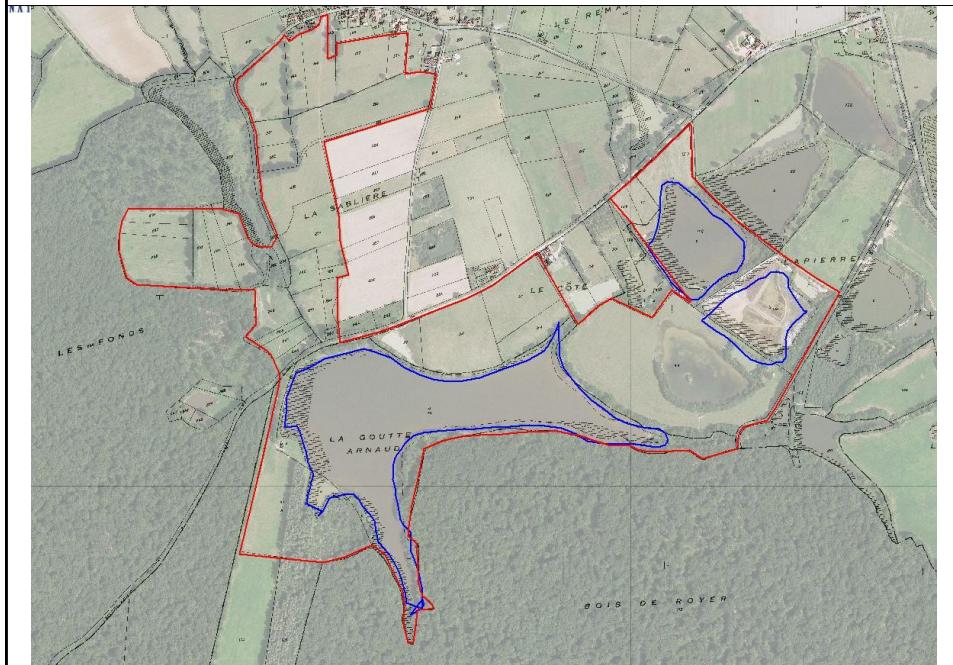
Etang de la Fin

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



Etangs de la Racherie

 Périmètre officiel (2001)
 Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



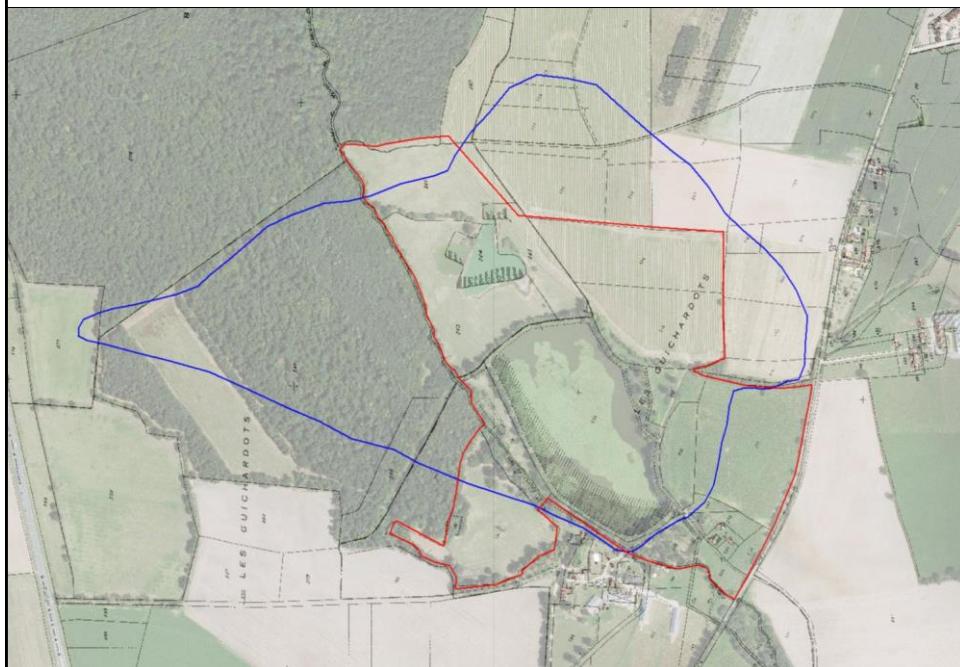
Etangs Picuze

 Périmètre officiel (2001)
 Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



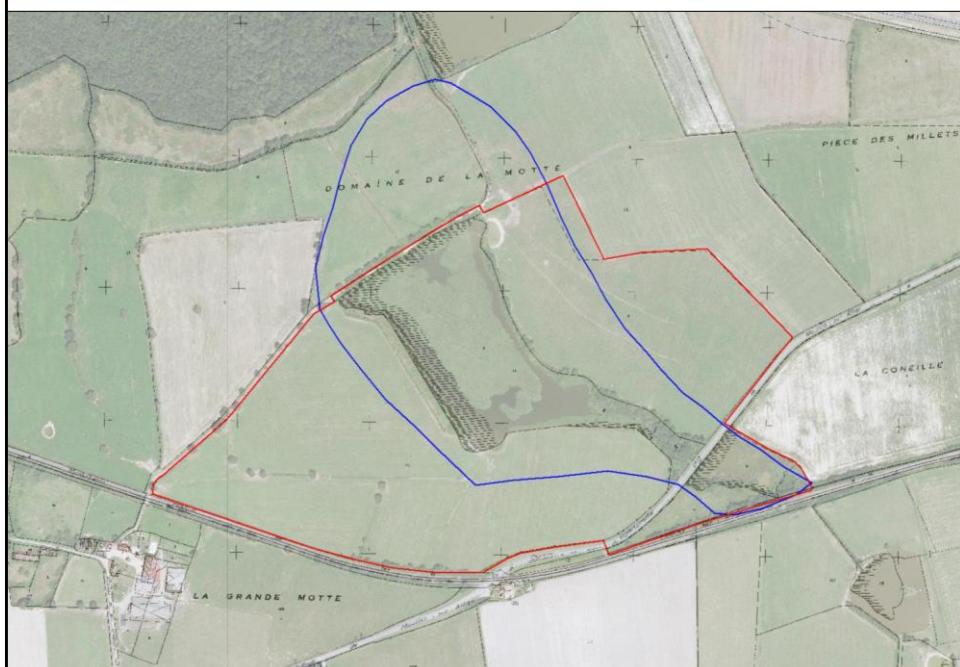
Etangs des Guichardots

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



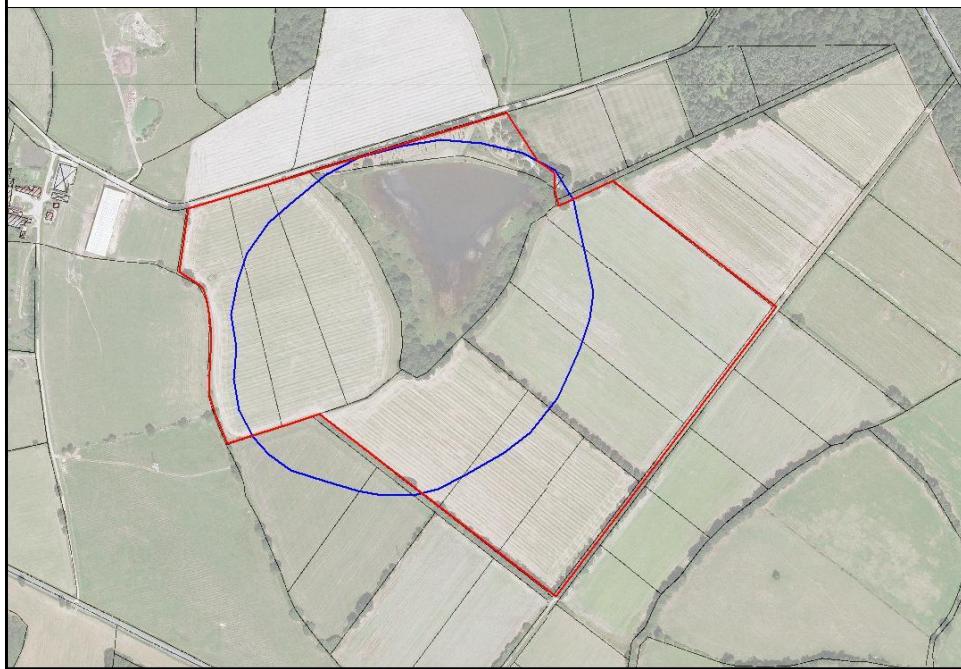
Etang Billard

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



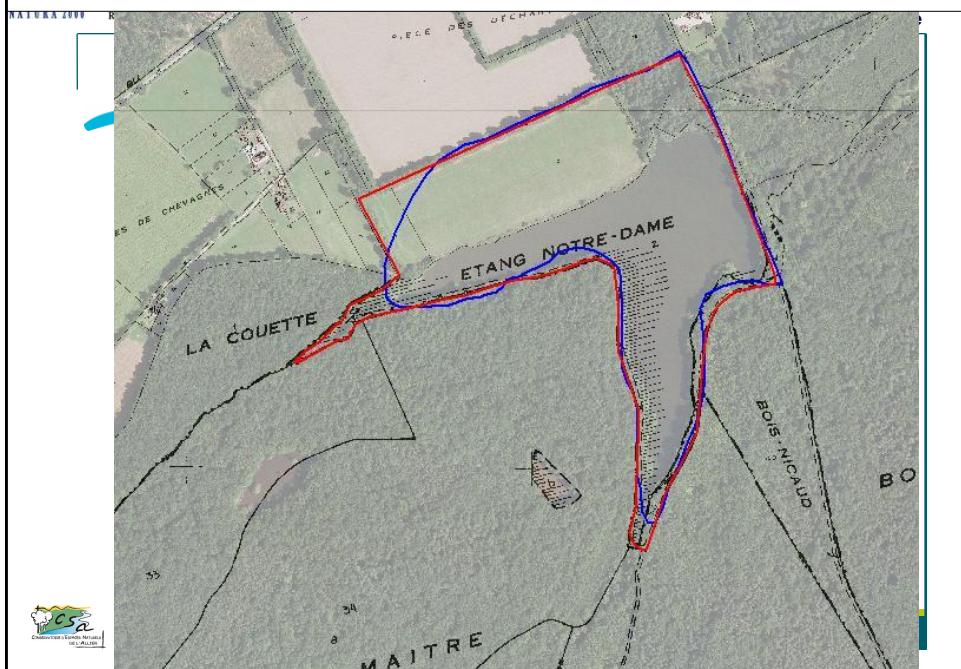
Etang des Mayences

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



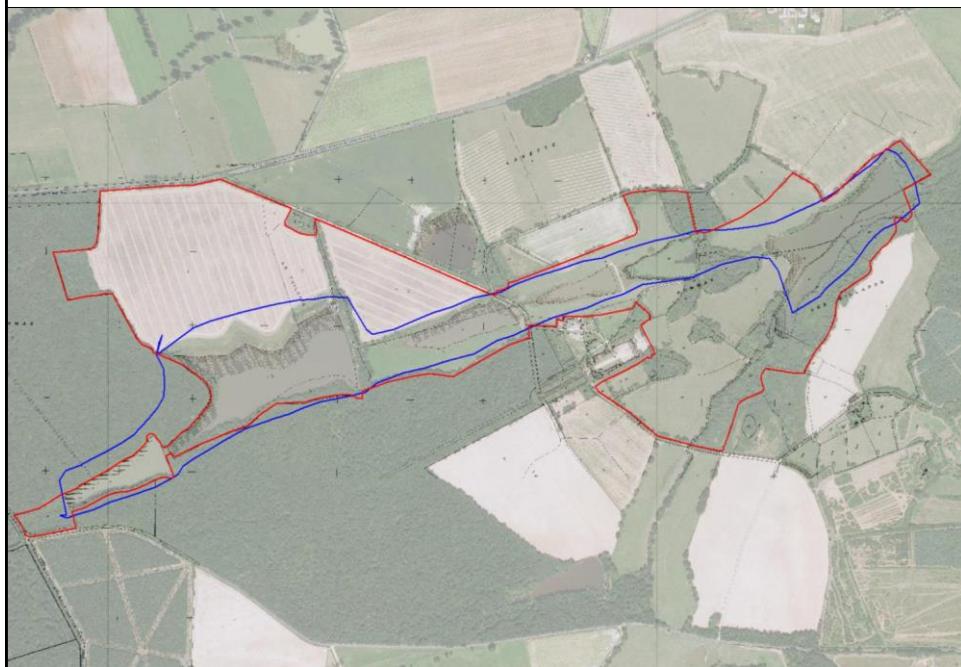
Etang Notre Dame

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



Etangs de Pommay

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)



Etangs des Chevannes

■ Périmètre officiel (2001)
■ Périmètre proposé pour validation (dec. 2011)





Etangs de Sologne étg Notre-Dame Bourbonnaise et de la Racherie

Nouveau périmètre

11 entités éclatées : (21 étangs)

Foncier : - 6 communes

*Chapeau
Dompierre-sur-Besbre
Lusigny
Paray-le-Frésil
St-Gérand-de-Vaux
Thiel-sur-Acolin*

Périmètre 2001	Périmètre 2008	Périmètre 2011
250 ha	507 ha	468 ha
15 propriétaires		40 propriétaires



23



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Bilan du groupe de travail

“ Propriétaires et ayants-droits ”



24



Bilan du Groupe de travail :

- Organisé le 11 juin 2011 à Dompierre-sur-Besbre
- Nombre de participants : 13 dont des nouvelles personnes
- Principaux constats :
 - Présence de nouvelles personnes (peu associées à la démarche), certains ayant regretté le manque d'informations (étangs périphériques de la Racherie)
 - Le GTT a permis de préciser les enjeux / Cistude (notion de complexe d'étangs)
 - Discussion sur enjeux et programme d'actions (pas de remarque particulière)
 - Gestionnaires de l'Etang de la Racherie, qui ont présenté leur retour d'expérience concernant le contrat NATURA 2000
 - Souhait d'une animation plus régulière.



Validation du diagnostic écologique





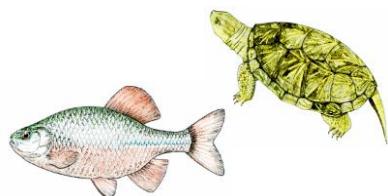
Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Rappel du diagnostic du DOCOB (1999-2000)

- 1 habitat naturel d'intérêt européen :
- eaux dormantes oligotrophes (bien présent – état de conservation médiocre)

- 3 espèces d'intérêt européen :

- la Cistude d'Europe
(recensée au sein de 9 entités – 1 zone de ponte identifiée – bon état de conservation)



- la Bouvière (recensée à Picuze état de conservation non renseigné)



- la Marsiliée à quatre feuilles (état de la Racherie état de conservation non renseigné)



27

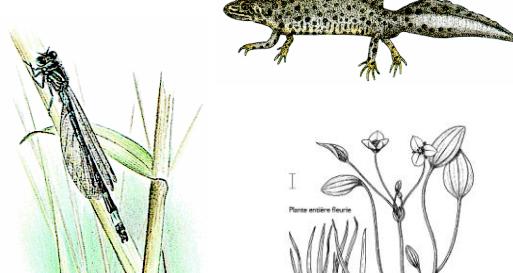


Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Rappel du diagnostic du DOCOB (1999-2000)

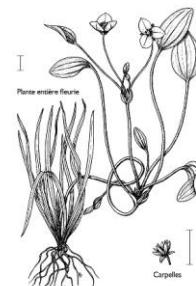
- 3 espèces d'intérêt européen potentielles :

- le Triton crêté



- l'Agrion de mercure

- le Fluteau nageant



28



Actualisation du diagnostic : Méthodologie

- 14 prospectés, 3 étangs non prospectés à cause du refus des propriétaires, plus des petits autour de la Racherie (propriétaires non identifiés par la structure animatrice en 2009)
- Cartographie des habitats terrestres par prospection de terrain et réalisation de relevés sur un échantillon d'habitats d'intérêt communautaire prairies de fauche
- Uniquement photo-interprétation (zones non prospectées et zones ajoutées en fin d'étude)



Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen

- 8 habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés

- 3 habitats aquatiques (3130, 3140, 3150)
- 1 habitat des vases exondées (3130)
- 2 habitats de prairie : prairie naturelle de fauche (6510) et prairie tourbeuse à Mouron délicat (6410)
- 1 habitat forestier ponctuel : chênaie à Molinie (9190)
- 1 habitat de lande (2 sites relictuels)

→ Globalement un faible enjeu pour la végétation aquatique et de grèves





Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen

- 2 habitats aquatiques : 3140 (0,02 ha), 3150 (0,38 ha)



31



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen

- 1 habitat des vases exondées :
3130 (0,96 ha)



32



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen

- deux habitats de prairie : prairie naturelle de fauche (6510 ; 7,4 ha) et prairie tourbeuse à Mouron délicat (6410 ; 0,1 ha)



33



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen

- 1 habitat forestier ponctuel :
= chênaie à Molinie (9190)
(0,5 ha)



- deux zones de landes
relictuelles (4010)
(0,18 ha)

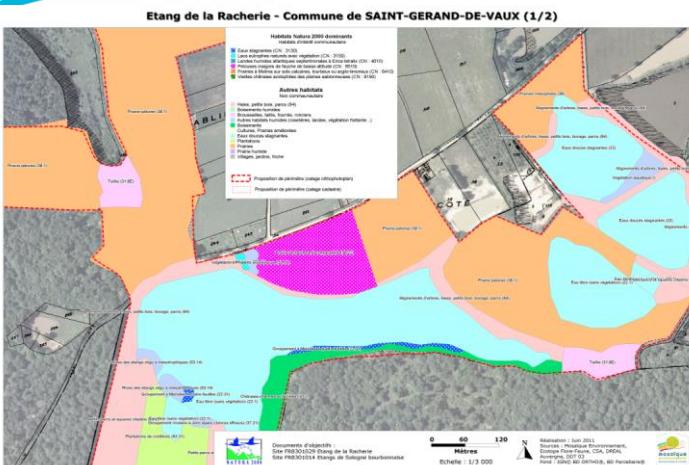


34



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les habitats d'intérêt européen



35



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Actualisation du diagnostic : Les espèces d'intérêt européen

- 4 espèces d'intérêt européen avérées :

- la Cistude d'Europe (9 entités concernées)
- le Lucane cerf-volant (étangs de la Racherie)
- le Grand Capricorne du Chêne (étang Picuze)
- la Marsilée à quatre feuilles (étang de la Racherie)



Lucane cerf-volant

- 4 espèces d'intérêt européen potentielles :

- la Bouvière (*pas de nouvelles données connues depuis 2001*)
- le Triton crêté (*aucune expertise menée*)
- La Leucorrhine à gros thorax
- l'Agrion de Mercure (milieux expertisés peu favorables)



Gd Capricorne du Chêne



Leucorrhine à gros thorax



36



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Les enjeux et objectifs de conservation

Enjeu A : Limiter la mortalité des espèces par destruction directe

1. Limiter la destruction des Cistudes et des nids

Enjeu B : Limiter la disparition des habitats d'espèces et habitats naturels

1. Restaurer les zones relictuelles de landes humides
2. Conserver les milieux aquatiques
3. Maintenir ou restaurer la qualité de l'eau
4. Conserver la végétation semi-aquatique de bord et queue d'étang
5. Maintenir des zones de ponte favorables pour la Cistude
6. Maintenir et restaurer les corridors entre les milieux de vie de la Cistude
7. Maintenir les milieux de vie du Lucane Cerf-Volant et du Gd-Capricorne
8. Limiter la concurrence des espèces exotiques invasives



37



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Les enjeux et objectifs de conservation

Enjeu C : Permettre l'appropriation du site Natura 2000 et de ses enjeux

1. Mettre à disposition l'information et la connaissance
2. Sensibiliser les usagers à la préservation du site
3. Accompagner les acteurs volontaires dans la contractualisation au dispositif
4. ...

Enjeu D : Suivre l'évolution des habitats des espèces d'intérêt européen

1. Surveiller l'état écologique du site
2. Evaluer l'impact des actions réalisées
3. Améliorer les connaissances du site



38



Examen et validation du programme d'actions



Définition des actions :

Enjeu A : Limiter la mortalité des espèces par destruction directe

- Limiter la destruction des cistudes et des nids

Actions	Outil(s) envisagé(s)
Sensibilisation des propriétaires et gestionnaires du site	Animation DOCOB
Poursuivre le recensement des domaines vitaux	Animation DOCOB
Identifier les corridors entre les milieux de vie	Animation DOCOB
Mettre en place des dispositifs de sécurisation (routes...)	Anim. /contrat N2000
Préserver les pontes par absence d'intervention sur le sol	contrat N2000
Aménager ou créer des zones de ponte	contrat N2000





Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des actions :

Enjeu B : Limiter la disparition des habitats d'espèces et habitats naturels

Objectifs / Actions	Outil(s) envisagé(s)
Restaurer les zones relictuelles de landes humides	
Mener une action de restauration - gestion localisée	Contrat N2000
Conserver les milieux aquatiques :	
Définir les modalités permettant le maintien des étangs (vidange, faucardage...)	Charte Natura 2000
Maintenir ou restaurer la qualité de l'eau	
Limiter la fertilisation des surfaces agricoles limitrophes	MAET
Conserver la végétation semi-aquatique de bord et queue d'étang	
Limiter les zones d'accès du bétail aux berges de l'étang	Contrat N2000 / MAET
Restauration des pentes douces	Contrat N2000



41



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des actions :

Enjeu B : Limiter la disparition des habitats d'espèces et habitats naturels

Objectifs / Actions	Outil(s) envisagé(s)
Maintenir des zones de ponte favorables pour la Cistude	
Maintenir une faible strate herbacée et un sol meuble	MAET/Contrat N2000
Maintenir et restaurer les corridors entre les milieux de vie de la Cistude	
Maintenir et restaurer les connexions hydrauliques entre les étangs	Contrat N 2000
Créer des milieux aquatiques relais	Contrat N 2000 / MAET
Préserver l'habitat du Lucane Cerf-Volant et du Gd-Capricorne	
Préserver les haies et adapter leur gestion	MAET
Préserver les arbres isolés et adapter leur gestion	MAET
Limiter la concurrence des espèces exotiques invasives	
Empêcher l'implantation des espèces	Charte, contrat, MAET



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des actions :

Enjeu C : Permettre l'appropriation...

Objectifs / Actions	Outil(s) envisagé(s)
Mettre à disposition...	
	Animation Natura 2000
Sensibiliser...	
Diffuser...	Animation Natura 2000
Mener des entretiens et temps d'échanges	
Accompagner	
	Animation Natura 2000



43



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des actions :

Enjeu D : Suivre l'évolution...

Objectifs / Actions	Outil(s) envisagé(s)
Surveiller...	
	Animation Natura 2000
Evaluer...	
Diffuser...	Animation Natura 2000
Améliorer...	
	Animation Natura 2000

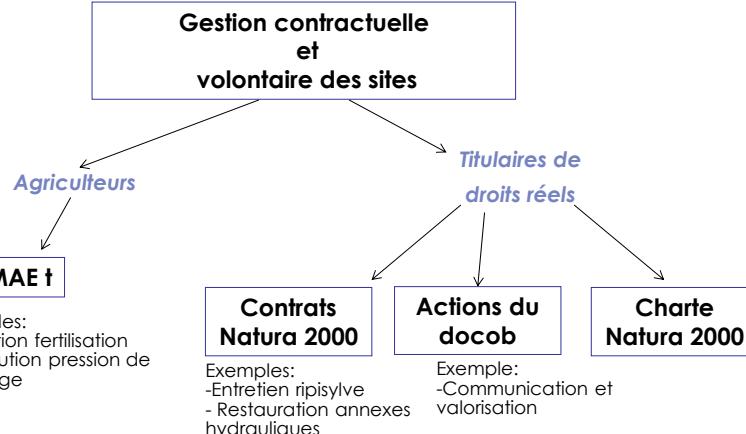


44



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Les outils pour la mise en œuvre - rappel



45



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Rappel sur les outils déjà élaborés

- les mesures agro-environnementales

Limitation de fertilisation sur prairies : 60.31 ha

Absence de fertilisation sur prairie et retard de fauche : 5.65 ha

Création et entretien d'un couvert herbacé, avec abs. de fertilisation et retard de fauche : 11.67 ha

Entretien des haies : 1480 ml

Entretien d'arbres isolés : 254

Entretien de ripisylves : 650 ml

Restauration de mare : 1

8 dossiers / budget total : env. 147 000 €

- la Charte Natura 2000



46



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des contrats Natura 2000

Action(s) envisagées(s)	Intitulés des contrats N 2000
Maintenir et restaurer les connexions hydrauliques entre les étangs	Mesure A32312 Pet R : Curage locaux et entretien des canaux et fossés des étangs
Définir les modalités permettant le maintien des étangs	Mesure A32314 P R: Restauration et gestion des ouvrages de petite hydraulique Mesure A32310 R: Chantier d'entretien mécanique et de fauquardage des formations végétales hygrophiles
Restauration des pentes douces	Mesure A32327P : Expérimentations innovantes pour la création de berges en pente douce favorable à la végétation de grèves.



47



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Définition des contrats Natura 2000

Action(s) envisagées(s)	Intitulés des contrats N 2000
Mener une action de gestion localisée avec le propriétaire	Mesure F22701 : Création ou rétablissement de clairières ou de landes
Améliorer la protection des pontes de cistudes par une mise en défens	Mesure A32324P – Mise en défens temporaire des zones de ponte
Aménager ou créer des zones de ponte pour les Cistudes	Mesure A32323P – Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
Sécuriser les déplacements des cistudes (routes...)	



48



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Questions diverses



49



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

MERCI DE VOTRE ATTENTION



111 rue du 1^{er} mars 1943

69100 Villeurbanne

Tel : 04.78.03.18.18 / Fax : 04.78.03.71.51
agence@mosaique-environnement.com



Maison des Associations

Rue des écoles, 03500 Chatel-de-Neuvre
Tel : 04.70.42.89.34 / Fax : 04.70.42.27.58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr



50



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Diapositives complémentaires



51



Etangs de Sologne Bourbonnaise et de la Racherie

Evolutions du périmètre Natura 2000

Entités	Périmètre 2001	Périmètre 2008	Périmètre 2011
Etg Notre Dame	15.80 ha	15.73 ha	16.83 ha
Etg de la Fin	20.31 ha	47.66 ha	26.02 ha
Etgs de Pomay	43.84 ha	91.10 ha	94.87 ha
Etg Billard	23.17 ha	45.58 ha	35.91 ha
Etg des Vernes	4.72 ha	17.59 ha	11.23 ha
Etgs de Chantalouette	11.15 ha	51.03 ha	50.08 ha
Etg Picuze	5.83 ha	27.68 ha	27.60 ha
Etgs des Chevannes	34.57 ha	82.10 ha	82.32 ha
Etg des Mayences	18.83 ha	33.53 ha	30.47 ha
Etgs des Guichardeaux	55.36 ha	49.36 ha	36.61 ha
Etgs de la Racherie	16.07 ha	45.18 ha	56.17 ha



52